

ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN

president.asrs@gmail.com

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com>

PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 24 Juin 2022

PRÉSENTS :

Danièle Arnaud, Corinne Blavin, Gérard Desnoës, Albert Lancry, Nathalie Lavallée, Anne Lenne, Claude Robert, Eric Simler, Michel Vermersch

ABSENTS

Olivier Ryckeboer

La réunion s'est tenue en la salle des mariages de la mairie de Villers sur Coudun.

La séance est ouverte à 19 H 00

Anne L. est nommée rapporteur de séance.

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour :

- Approbation du PV du bureau du 19 mai
- Point sur les appels de cotisations ==> Claude
- Bilan financier au 23 juin et projections ==> Claude
- Vote sur les frais engagés pour la mise en fleurs de certains massifs
- Projet convergence : questions diverses sur les 2 devis présentés par Albert lors du dernier bureau et passage au vote.
- Quels sont les travaux à prévoir et comment les financer ?
- Commentaires sur la mise à jour du site internet ==> Claude & Michel
- Commentaires sur les réunions avec la Mairie ==> Claude & Michel

En préambule, Michel V. confirme les démissions de Julie Jung et Isabelle Noël à effet immédiat.

Les absences répétées d'Olivier R. conduisent à sa démission.

Albert L se charge de le contacter pour la formaliser.

1°) APPROBATION DU PV DU 19 MAI

Vote de l'assemblée : 8 pour

1 abstention (Nathalie)

2°) POINT SUR LES APPELS DE COTISATION

45 non payées

Liste établie par Claude

Pour exemple : 2 personnes chez huissier, 1 vente en cours, 1 personne ayant systématiquement des retards...

Des courriers de relance ont été distribués mais seront renouvelés par Claude si nécessaire.

3 °) BILAN FINANCIER / PROJECTION

Au 23 juin :

Le plus gros poste des dépenses reste les espaces verts

Claude explique que l'on est à -7315€ / au budget

En janvier et mars, il y a eu 2 gros débits pour paiement de Cédric sur des prestations de 2021 (2580€ et 2335€), ce qui explique les écarts bien que ce soit « les jardins de Hugo » qui aient été choisis

Problème de trésorerie ou comptabilité ? pas de traces de prévisonné ?

Claude et Michel précisent qu'ils vont prendre contact avec le comptable Mr Rattier

Au budget : 36800€

Aujourd'hui, 41000€ à payer (sans les étangs) ; il manque ~4500€

2ème poste de dépenses : la sécurité

Au niveau de ce poste, au budget : 21177€

On a un écart de 3440€, car là aussi 2 gros débits au 1er trimestre 2022 (factures de 2021).

Michel précise que n'est pas inclus le projet des caméras.

Il est donc indispensable de rencontrer le comptable pour avoir des précisions et lui demander en même temps le détail de son contrat (~4800€)

Claude et Michel signalent que tous les travaux effectués en 2022 seront réglés en 2022 dans la mesure du possible.

4°) VOTE SUR LES FRAIS ENGAGES POUR LES MASSIFS DE FLEURS

Concernant les massifs, le problème soulevé est l'entretien de la fontaine (difficulté d'arrosage) : à voir dans l'avenir

Dépenses de 200€ pour la remise en fleurs des massifs faite par Michel et Danièle

Vote du bureau pour cette dépense : oui à l'unanimité.

5°) CONVERGENCE

Michel explique qu'il a joint Gilles Vandamme (nouveau président SATO) et que celui-ci a donné son accord pour participer à hauteur de 2000€ pour les frais à engager pour mener les études techniques suivant les 2 devis proposés et expliqués par Albert L. lors de la dernière réunion.

Le choix se profile sur le devis Socotech (le plus complet avec diagnostics chiffrés)

Vote du bureau pour le choix du devis : devis Socotech choisi à l'unanimité.

Albert explique qu'il a contacté l'avocat de Senlis (Maitre Jourdain qui avait travaillé avec la SATO/CDS) mais celui-ci est plus spécialisé en droit public.

Il est en contact avec Maitre Bénédicte Lefèvre à Senlis, cette dernière a demandé le bilan de la SATO, le règlement et les statuts de l'ASRS.

A priori, pas d'obstacles notables, toute association peut acheter un bien suivant ses statuts si celui-ci n'est pas à but commercial.

L'étude première est gratuite pour l'instant, ensuite ce sera au taux horaire de 215 € TTC

Eric précise que pour lui, l'étude doit être complétée par d'autres scénarios à envisager.

Il a bien noté que le but est bien de sauver le foncier mais que les études des solutions d'exploitations devaient être diversifiées.

6°) LES TRAVAUX / LE FINANCEMENT

3 points à voir : *les étangs

*Les arbres morts

*Les lisses château et allées cavalières

Pour l'enlèvement de 2 arbres tombés dans l'étang (débit/enlèvement), Lenté paysages a établi un devis de 576 € TTC

Michel demande si la société Lenté n'avait pas déjà marqué les arbres à éliminer ?

La commission espaces verts se propose de refaire le tour pour évaluer les coupes à faire.

Question de Michel : fait-on voter en AG la coupe des arbres ou est-ce une décision revenant au bureau ?

Compte tenu qu'il s'agit d'une question de sécurité, il est décidé que le bureau prendra la décision.

Les travaux énumérés (évacuation des arbres et coupe des arbres dangereux) : OK à l'unanimité pour le bureau.

Pas de 2ème devis pour l'enlèvement des arbres tombés dans l'étang ==> OK pour Lenté paysages.

Devis à demander pour la coupe des arbres dangereux (après recensement).

Remise en état des lisses : Eric va fournir le devis qu'il avait.

Egalement, nouveau devis à demander par le menuisier de Braisnes, Eric prend ce point en charge.

7°) SITE INTERNET & INTRA-MUROS

Mise à jour du site par Claude et Michel

Le lien est sur intramuros

Dernière mise à jour : le 17/06/2022

Site Internet : <https://domainederimberlieu.iimdofree.com>

Concernant intramuros, une petite formation va être dispensée à Claude et Michel par Mr le Maire afin de pouvoir mettre des infos directement sur le site.

8°) REUNIONS AVEC LA MAIRIE

La mairie a informé Michel et Claude que le curage des fossés allait démarrer.

Le curage a déjà été fait sur une partie de l'allée de l'étang mais avec bétonnage ?

Non acceptable, Mr Vervaet est venu et repassera mardi matin.

Les panneaux historiques : le maire A. Barbet a démarré et bien avancé le chantier, ce sera finalisé pour 2023.

L'ASRS et la mairie travailleront en collaboration (choix des panneaux, positionnement et financement).

9°) QUESTIONS DIVERSES

- Corinne explique qu'un trou se forme sur la place du village de la forêt et qu'il faudrait impliquer la mairie

- Corinne propose que l'ASRS organise une journée civilité comme cela se fait dans les communes au mois de mars : à redéfinir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Le rapporteur de séance

Anne Lenne



le président

Michel Vermersch

